

PROFIL DES BUREAUX – DIVISION DES SERVICES DE JUSTICE À LA FAMILLE

BUREAU DE L'AVOCAT DES ENFANTS

Personne-ressource :

Elizabeth Seo

Avocate et coprésidente du Comité des stagiaires en droit

Bureau de l'avocat des enfants
393, avenue University, 14^e étage
Toronto ON M5G 1W9

Ligne directe : (416) 314-6644

N° principal : (416) 314-8000

Télec. : (416) 314-8056

Courriel : Elizabeth.Seo@jus.gov.on.ca

Postes offerts : 2

Site Web :

<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/ocl/>

Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006

Autres exigences concernant la demande : Aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer :

Elizabeth Seo Avocate et coprésidente du Comité des stagiaires en droit

Ligne directe : (416) 314-6644

N° principal : (416) 314-8000

Télec. : (416) 314-8056

Courriel : Elizabeth.Seo@jus.gov.on.ca

BREF APERÇU

Le Bureau de l'avocat des enfants enquête, défend, protège et représente, dans des instances devant les tribunaux judiciaires et administratifs de l'Ontario, les droits et obligations personnels et réels des enfants.

On peut faire remonter l'origine du Bureau de l'avocat des enfants en Ontario à aussi loin que 1826, année où le lieutenant-gouverneur et le lord chancelier du Haut-Canada avaient compétence sur les successions des mineurs ou les personnes incapables de gérer leurs propres affaires. En 1991, la première *Loi sur l'organisation judiciaire* a officiellement reconnu le Bureau de l'avocat des enfants, alors appelé le Bureau du tuteur public, qui fonctionne aujourd'hui comme un cabinet d'avocats indépendant au sein de la Division des services de justice à la famille du ministère du Procureur général.

L'avocat des enfants en Ontario à l'heure actuelle est Clare E. Burns.

Les avocats internes et des groupes d'avocats des différentes régions de la province représentent les enfants dans certaines procédures civiles, y compris la protection de l'enfance, la garde et les droits de visite, les successions et les questions de contentieux au civil. L'avocat des enfants peut aussi représenter les enfants conçus ou les personnes non identifiées dans certaines causes successorales.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Le programme de stage au Bureau offre aux étudiants une excellente expérience pratique en contentieux et une chance unique de représenter une clientèle particulière.

Les stagiaires passent par deux principaux domaines juridiques : les droits de propriété (ce qui comprend le contentieux des affaires civiles et les successions) et les droits personnels (ce qui comprend la garde des enfants et les droits de visite, et la protection de l'enfance).

Durant la phase sur les droits de propriété, les stagiaires sont exposés aux procédures sur les préjudices personnels comme les causes de faute professionnelle médicale, les demandes d'indemnisation dans des accidents automobiles et les règlements mineurs exigeant l'approbation des tribunaux. Les stagiaires auront aussi l'occasion de prêter leur concours à des demandes de redressement formulées par des personnes à charge, des causes d'interprétation de testaments, des litiges en matière d'assurance, de révocation de syndic et de demandes d'approbation de comptes de successions ou de fiducies. Les responsabilités durant cette phase comprennent habituellement les fonctions suivantes : rédiger des actes de procédure, des affidavits et autres documents judiciaires; comparaître à des audiences de motions devant des protonotaires; comparaître à des causes devant la Cour des petites créances et effectuer des recherches juridiques.

Au cours de la phase sur les droits personnels, les stagiaires représentent les enfants dans des causes de protection de l'enfance, de garde et de droits de visite devant la Cour de justice de l'Ontario sous la supervision d'avocats. Les stagiaires auront la responsabilité entière de gérer les dossiers et d'obtenir des renseignements en tenant des réunions avec les enfants, les parents, les enseignants, les sociétés d'aide à l'enfance, les professionnels de la santé mentale, la police et les avocats des autres parties. En outre, les stagiaires utiliseront leurs compétences en matière de règlement extrajudiciaire des différends pour négocier des règlements à l'amiable des litiges portant sur la garde et les droits de visite et travailler avec des enquêteurs cliniques qui préparent des rapports pour les tribunaux.

Le Bureau de l'avocat des enfants offre et favorise une atmosphère amicale et coopérative. Pendant le stage, des avocats et des agents d'enquête clinique du Bureau organisent, à l'intention des stagiaires, des séminaires de formation sur le droit substantiel et les techniques pour mener les entrevues avec les enfants. En outre, les étudiants ont l'occasion d'assister à des programmes de formation organisés par le Comité des stagiaires en droit et des étudiants en droit d'été du ministère du Procureur général, du Barreau du Haut-Canada et de l'*Advocates' Society*.